

11 informations communautaires

Semaine du 9 juillet 2018



Sommaire :

- > Actions de la Maison de l'Emploi
- > Le car des plages est de retour pour cet été 2018 !
- > Inscriptions Ecole de Musique d'Iroise
- > La saison nautique démarre dans les centres nautiques du Pays d'Iroise
- > Info tri
- > Collecte ordures ménagères et tri sélectif en juillet et en août
- > Bacs ordures ménagères et tri sélectif
- > Les infos des phares
- > Des permanences d'information sur l'amélioration et l'adaptation de l'habitat
- > Donner au lieu de jeter...
- > Traitement chimique des points d'eau interdit

Retrouvez toutes les informations sur [www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.bzh/Toutes%20les%20actualités)



Pays d'Iroise Communauté
02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
Zone de Kerdrioual
CS 10078
29290 Lanrivoaré

Actions de la Maison de l'Emploi

Vous pouvez consulter les offres d'emploi déposées à la Maison de l'Emploi sur le site :

www.pays-iroise.bzh / service à la population / maison de l'emploi

La Maison de l'Emploi reste ouverte les mois de juillet et d'août.

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Le car des plages est de retour pour cet été 2018 !

Ce dispositif est reconduit cet été, du 7 juillet au 2 septembre. Comme les années précédentes, la plage de Porspaul de Lampaul-Plouarzel sera desservie dans le prolongement de la ligne 13 dont le terminus habituel est l'arrêt Presbytère de Lampaul-Plouarzel et la plage du Crapaud de Lanildut sera desservie dans le prolongement de la ligne 16 dont le terminus habituel est l'arrêt Parking des dunes à Porsporder.

Renseignements : CAT au 02 98 44 60 60 / www.cat29.fr / www.breizhgo.bzh

Inscriptions Ecole de Musique d'Iroise

L'Ecole de Musique d'Iroise sera présente aux forums des associations : le samedi 1er septembre à l'Espace Kéraudy à Plougonvelin de 13h30 à 17h00, le samedi 8 septembre au hall multifonction à Ploudalmézeau de 9h00 à 13h00 et au Centre socioculturel Ti Lanvenec de Locmaria Plouzané de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ce même jour. Documents à fournir à l'inscription : une copie de votre dernier avis d'imposition (pour les personnes habitant le Pays d'Iroise), un justificatif de domicile, un RIB (si vous souhaitez mettre en place un prélèvement automatique). Les inscriptions en ligne sur notre site musique.pays-iroise.bzh seront possibles vers la mi-juillet.

Renseignements : Isabelle Pouliquet : 06 49 22 30 50

La saison nautique démarre dans les centres nautiques du Pays d'Iroise !

Les quatre centres sont prêts à accueillir les vacanciers et les Iroisiens. Inscriptions (en ligne) sur le site nautisme.pays-iroise.bzh.

Renseignements : Sylvie Kérenneur : 02 98 48 76 23 / nautisme@ccpi.bzh.

Info tri

Avec les beaux jours, les jardins et potagers s'embellissent ! Cependant, les pots de fleurs en plastique ne doivent pas être mis dans le bac de tri jaune. Réutilisez-les ou jetez-les dans le bac à couvercle bleu. En cas de refus de collecte, il ne s'agit pas d'un excès de zèle ou de sanction mais plutôt d'une sensibilisation aux bonnes consignes de tri pour que l'on s'améliore encore. Les couches, les films et barquettes plastiques, les sacs poubelles, le verre, les pots de yaourt sont retrouvés régulièrement dans les bacs jaunes.
Renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh

Collecte ordures ménagères et tri sélectif en juillet et en août

Avec le retour de la haute saison (Juillet et Aout), les horaires de passages des camions bennes seront modifiés dans plusieurs communes. Il est conseillé de sortir votre bac la veille au soir.
Renseignements : Pierre Le Borgne : 02 98 84 92 18 / pierre.leborgne@ccpi.bzh

Bacs ordures ménagères et tri sélectif

Rappel : **En dehors des jours de collecte, les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif ne doivent pas rester sur la voie publique** afin de ne pas entraver la circulation des piétons, des personnes à mobilités réduites et des poussettes. En cas d'incident, c'est votre responsabilité qui sera engagée.
Renseignements : Anne-Rose Troadec : 02 98 84 41 13 / anne-rose.troadec@ccpi.bzh

Les infos des phares

SAINT MATHIEU à Plougonvelin, ouvert du 1er juillet au 31 août tous les jours de 10h à 19h30.

Tarifs : 3,50 € (+ de 12 ans), 1,50 € (6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans).

Lancement de l'exposition « légende d'Iroise, la sirène de Saint Mathieu » le 7 juillet, de 14h à 18h avec l'artiste Ramine qui présentera son nouveau livre (dédicaces possibles). Entrée libre.

Les nuits du phare à Saint Mathieu les mardis 10 et 24 de 21h30 à minuit : visites toutes les 30 min. Venez voir les phares illuminer la mer d'Iroise. Sans réservation. 7 € pour (+ de 12 ans), 3 € (3 à 11 ans).

Renseignements : 02 98 89 00 17 ou par mail au phare.saint-mathieu@ccpi.bzh

TREZIEN à Plouarzel, ouvert du 1er juillet au 31 août tous les jours de 14h à 18h30 et les dimanches de 10h30 à 12h30. Tarifs : 3,50 € (+ de 12 ans), 1,50 € (6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans).

Renseignements : 02 98 38 30 72 / phare.trezien@ccpi.bzh

Des permanences d'information sur l'amélioration et l'adaptation de l'habitat

Pays d'Iroise Communauté a lancé un programme d'actions pour vous accompagner si vous avez un projet d'amélioration de votre habitat. Citémétrie a été missionné pour vous assister **gratuitement** dans le montage de votre dossier de subvention. Une permanence est organisée **le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sans rendez-vous**, à la Communauté Lanrivoaré. **Attention : possibilité de changement de date de permanence en juillet et août.** Contact CITEMÉTRIE : 02 98 43 99 65 / pig.lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr

Renseignements : Morgane Martel : 02 98 84 41 15 / morgane.martel@ccpi.bzh

Donner au lieu de jeter...

C'est possible avec ce dispositif en déchèterie. Vous pouvez déposer toute sorte d'objets et meubles auprès de l'association « Un peu d'R ». La recyclerie mobile sera présente en déchèterie le vendredi 20 juillet à Plouarzel et le samedi 28 juillet à Plourin. Pas d'intervention de recyclerie mobile au mois d'août ! Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 18h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh

Traitement chimique des points d'eau interdit

Nos points d'eau sont protégés par la réglementation. L'utilisation des produits phytosanitaires est strictement interdite sur les cours d'eau, à moins de 5 m des points d'eau, sur les éléments du réseau hydrographique figurant sur les cartes 1/25000ème, sur les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.

Il est également interdit de traiter à moins d'un mètre des fossés, cours d'eau non inventoriés, des collecteur de pluie, des sources, forages et puits.

Renseignements : Florian Duhamel : 07 87 50 70 31 / florian.duhamel@ccpi.bzh